



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le lundi 21 janvier 2013
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions**

4. **Procès-verbaux**

4.1 Adoption des procès-verbaux des séances tenues le 17 décembre 2012

5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

5.1 Cautionnement à la Télévision communautaire du Haut-Richelieu 1981 ltée

5.2 Modification à la résolution n° 2012-03-0114 relative à la vente du lot 4 967 165 du cadastre du Québec à la compagnie « 9200-7893 Québec inc. »

5.3 Acquisition du lot 3 091 476 du cadastre du Québec

6. **Finances municipales**

— — — —

7. **Ressources humaines**

— — — —

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 Signature d'un protocole d'entente avec le Musée du Haut-Richelieu

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi des contrats suivants :

- | | | |
|-------|--------------|---|
| 9.1.1 | SA-780-AD-12 | Fourniture d'un système de dosage au charbon activé |
| 9.1.2 | SA-781-AD-12 | Travaux de béton, électricité et mécanique du bâtiment pour la mise en place d'un système de dosage au charbon activé |
| 9.1.3 | SA-782-AD-12 | Services professionnels pour la valorisation agricole des biosolides |

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Résolutions relatives à la circulation

- | | |
|--------|---|
| 10.1.1 | Interdiction de stationner sur la rue Douglas |
| 10.1.2 | Pose de panneaux « ARRÊT » obligatoire – rue Saint-Paul |
| 10.1.3 | Interdiction de stationner – rue Bonneau |

11. **Travaux publics**

– – – –

12. **Sécurité publique**

12.1 Adoption du rapport annuel de l'an 1 et de l'an 2 du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

- | | | |
|--------|---------------|--|
| 13.1.1 | DDM-2012-2853 | Madame Lucille Phénix - 515, rue Jean-Talon |
| 13.1.2 | DDM-2012-2884 | Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – 370, avenue Lareau |
| 13.1.3 | DDM-2012-2900 | Madame Geneviève Marcoux et monsieur Philippe Deslandes – Lot 3 612 682 sur la rue Bella |

13.2 Adoption du second projet des règlements suivants :

13.2.1 **Règlement n° 1135**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- de créer la zone C-1055 à même une partie de la zone C-1043, située au nord-ouest du carrefour autoroutier du boulevard du Séminaire;
- d'autoriser les classes 1, 2, 3 et 6 du groupe commerce et service (C) dans la zone C-1055 et d'adopter les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain;
- d'assujettir cette zone à un PIIA et à la catégorie de zone « U » : toits verts ou blancs et superficies minimales de plantation de végétaux »;
- d'agrandir la zone C-1514 à même la zone H-1507 et une partie de la zone H-1560, située au sud-ouest de l'intersection formée par les rues Richelieu et Saint-Georges;
- d'autoriser dans la zone C-1514 ainsi agrandie, les bâtiments principaux de 3 à 5 étages et l'usage « C10-01-01 bar » accessoire à un établissement d'hébergement, ainsi que les usages de la classe « Mixte » de 4 à 12 logements;
- d'agrandir la zone I-1412 à même les zones I-1411 et I-1414, située sur la rue Saint-Michel et d'autoriser l'entreposage extérieur dans la zone I-1412, ainsi agrandie;
- d'autoriser dans la zone I-1411, située entre le boulevard Industriel et de la rue de Normandie, l'entreposage extérieur;
- d'agrandir la zone I-1410 à même une partie de la zone I-1411, située au sud de la rue Gaudette et à l'ouest du boulevard de Normandie;
- d'autoriser spécifiquement les sous-classes C9-04 « Vente en gros » et C9-05 « Entrepreneurs » dans la zone I-1410 ainsi agrandie;
- de modifier la grille des usages et normes de la zone H-1745 de manière à indiquer le nombre de logements autorisé pour un usage de la classe « Multifamiliale » du groupe habitation (H) »

13.2.2 Règlement n° 1136

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone I-1423 à même une partie de la zone I-1417, délimitée au nord par la rue de Dijon, à l'est du boulevard Industriel, au sud du chemin de fer CP et à l'ouest par le chemin Grand-Bernier;
- d'autoriser dans la zone ainsi agrandie, les usages de la sous-classe C9-04 (Vente en gros) et C9-05 (Entrepreneurs), ainsi que certains usages de la sous-classe C9-01 (Commerces para-industriels), C9-02 (Commerces à incidence modérée) et C9-03 (Véhicules);
- d'autoriser une superficie minimale d'implantation au sol pour un bâtiment occupé en partie ou en totalité par l'usage C9-03-08 (Réparation, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires, traitement antirouille pour véhicules, à l'exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route), dans la zone I-1423;

- de supprimer dans la zone I-1417, les usages suivants : C7-01-04 et C9-03-04 (Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires neufs ou usagés pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route), C9-01-06 (Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions) et C9-03-05 (Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires pour véhicules à l'exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route);
- d'autoriser dans la zone I-1407, située entre sur le boulevard Industriel et la rue Gaudette, l'usage C9-01-04 (Vente au détail, entretien et réparation d'équipement pour un usage commercial et industriel);
- de créer la zone H-3027 à même la zone C-3037, située à l'intersection de la 2^e Avenue et de la 4^e Rue, afin d'autoriser la classe « Multifamiliale » de 6 à 12 logements et de prescrire les normes se rapportant au bâtiment et au terrain »

14. **Avis de motion**

14.1 **Règlement n° 1139**

« Règlement modifiant le règlement n° 0692, tel que modifié par les règlements n^{os} 0708, 0735, 0754, 0776, 0823, 0882, 0920, 0974, 1067 et 1119 relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation »

14.2 **Règlement n° 1141**

« Règlement modifiant le règlement n° 1121 relatif au stationnement de nuit en hiver »

15. **Règlements**

15.1 **Règlement n° 1128**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone C-1015 à même une partie de la zone C-1508, située sur la rue Saint-Jacques, entre les rues Champlain et Jacques-Cartier Nord;
- de supprimer la note « N023 », laquelle prohibe les logements au rez-de-chaussée dans la zone C-1508 ainsi réduite;
- d'agrandir la zone I-1421, à même une partie des zones I-1418 et C-1081, située au sud de la rue Aubry et à l'ouest du boulevard Industriel;
- d'autoriser l'usage C9-02-14 « Service d'entreposage » dans la zone I-1421 ainsi agrandie;
- de remodeler le découpage des zones I-3558 et I-3559 situées au sud-est de l'intersection formée par les rues Lucien-Beaudin et James-Brodie;
- d'autoriser l'usage C9-01-06 « Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions » dans la zone I-3558 ainsi modifiée;

- d'autoriser la classe 3 (Service ou vente d'aliments ou de repas préparés sur place) du groupe Commerce et service (C) dans la zone C-5055, située sur le côté est de l'intersection formée par la Route 133 et la montée Bertrand;
- d'autoriser les usages C10-01-01 (Bar) et C4-01-03 (Salle de spectacle sans nudité) comme usage accessoire à un usage principal C3-01-01 (Restaurant) dans la zone C-5511, située sur le côté sud de la Route 104, près de la rue de la Croisetière »

15.2 Règlement n° 1129

« Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651, et ses amendements, dans le but de modifier les territoires désignés comme étant des boisés d'intérêt, de manière à :

- réduire les limites du boisé d'intérêt localisé dans la zone H-2791, laquelle est située sur le côté est de la rue Baillargeon, à l'extrémité sud de la rue Lapalme;
- agrandir les limites du boisé d'intérêt localisé en partie dans la zone H-2721, laquelle est située sur le côté nord de la rue des Trembles, à l'est de l'avenue des Pins »

15.3 Règlement n° 1130

« Règlement modifiant le règlement de construction portant le numéro 0653, et ses amendements, dans le but de modifier les articles 15.1 et 15.2 relatifs à un mur mitoyen séparant deux habitations unifamiliales jumelées ou contiguës et à un mur entre des logements jumelés ou contigus d'un même bâtiment »

15.4 Règlement n° 1133

« Règlement d'emprunt visant à payer les coûts de refinancement des règlements n^{os} 00-20 et 92-05-03 de l'ancienne Municipalité de L'Acadie, des règlements n^{os} 386-000, 386-002, 400-000 et 404-000 de l'ancienne Paroisse de Saint-Athanase, des règlements n^{os} 715-056, 715-057 et 706-031 de l'ancienne Ville d'Iberville, du règlement n° 2370 de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et des règlements n^{os} 0057, 0368, 0480, 0497, 0595, 0634, 0668, 0679, 0680, 0682, 0683, 0685, 0689, 0710, 0752, 0078, 0142, 0163, 0413, 0452, 0495, 0508, 0614, 0639, 0681, 0686, 0690, 0694, 0697, 0698, 0704, 0715, 0747, 0750, 0756 et 0763 »

16. Dépôt de documents au Conseil municipal

- 16.1 Procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le 13 décembre 2012
- 16.2 Registre cumulatif des contrats accordés par le Comité exécutif et par les fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

17. Correspondance

18. Période de questions

19. Communications des membres du conseil au public

20. Levée de la séance